

AHS-FC

PROJET D'AVIS SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Les élus prennent note de la poursuite d'une stratégie de développement prudente de l'Association, en phase avec les précédentes perspectives d'activités (tendance à la désinstitutionnalisation, adaptation aux évolutions du public et de ses besoins, développements de modalités d'accueil modulables, etc.). Les développements envisagés se sont concrétisés en 2023, tant sur le handicap que sur les missions de santé publique ou sur le DAHIS. **Les élus notent toutefois que certaines perspectives ont été repoussées ou ont été mises en stand-by**, notamment au sujet de la plateforme de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement (PCO TND) pour les 7-12 ans sur le CMPP.

Plus globalement, force est de constater que ces orientations ne semblent pas – une nouvelle fois – prendre la mesure des nombreuses difficultés sociales auxquelles l'association et ses salariés sont confrontés et que les élus souhaitent – une nouvelle fois – rappeler : **pénurie de profils qualifiés, absentéisme, postes vacants, turnover, conditions de travail et d'accueil dégradées.**

Les élus attendent des engagements forts pour rendre attractive l'AHS-FC (via une politique de recrutement adaptée et efficace sur le terrain sortant des logiques court-termistes) et pour fidéliser ces salariés autour d'un projet associatif et de projets d'établissements rassembleurs.

A cet égard, **la question des salaires** reste majeure, tout comme **l'anticipation de l'évolution de la force de travail** de l'Association à moyen terme : alors que 20% des salariés ont aujourd'hui plus de 55 ans, il y a lieu de « prendre à bras le corps » cet enjeu pour anticiper les départs, organiser la transmission des compétences et aménager les fins de carrière, a fortiori dans les établissements ou sur les métiers où ces enjeux seraient plus marqués.

Comme l'indique le rapport rendu par le cabinet Syndex, notre association enregistre à nouveau des résultats positifs en 2023, à rebours des discours inquiets et inquiétants tenus tout au long de cet exercice. 1 M€ de résultat net positif a ainsi été réalisé. **Ainsi, au total sur la période 2018-2023, l'Association a réalisé 9,6 M€ de résultats excédentaires**, qui sont allés renforcer sa situation financière et ses fonds propres, quand bien même l'inflation est venue renchérir les coûts énergétiques et alimentaires.

Attentifs à la situation financière de l'Association et vigilants quant à sa pérennité, les élus appellent néanmoins la direction à sortir des logiques comptables qui pèsent sur le fonctionnement quotidien des établissements, les conditions de travail des salariés et nuisent à la qualité de service et d'accueil.

Car ces résultats positifs sont notamment **le fruit des économies liées aux nombreux postes vacants** (90 postes vacants au premier trimestre 2023) **et des retards pris, d'année en année, en matière d'investissement.** Nous pouvons nous réjouir que plusieurs projets immobiliers d'envergure aient connu

d'importantes avancées en 2023 et 2024 (Pôle médico-social de Palente, Pôle santé de Montbéliard, ESAT de Villersexel), malgré des difficultés indépendantes de la volonté de l'Association que nous déplorons sur le chantier de l'IME L'Envol.

Le sujet des investissements immobiliers reste pour autant majeur à date pour notre association et ses salariés à court, moyen et long terme. La direction de notre association indique un besoin d'investissement chiffré à près de 45 M€, alors que les négociations avec les autorités de tarification (ARS/CD 25) tablent sur un renouvellement du CPOM à moyen constant.

Alors que les besoins urgent sur le terrain, les élus :

- **Souhaitent être pleinement informés en CSE des arbitrages retenus concernant ce chiffrage de 45 M€, les projets envisagés ainsi que leur calendrier.**
- **Souhaitent connaître les logiques financières retenues dans le pilotage de ces investissements, les différentes options possibles.**
- **Demandent à être informés des conditions envisagées ou retenues pour permettre le financement progressif de ces investissements.**
- **Souhaitent également être pleinement informés de l'état du patrimoine de l'Association (bâtiments, terrains, etc.) et son évolution.**
 - *A titre d'exemple, pour quelles raisons un terrain à Rougement a-t-il été acquis ? Et comment expliquer la sous-utilisation des locaux à la MECS André Marguet ?*

Le rapport du cabinet Syndex a également présenté un panorama de la gouvernance de notre Association, avec le rôle central du Conseil d'administration (CA) dans la détermination des grands choix stratégiques de l'AHS-FC. Force est de constater qu'à date, les représentants des salariés ne sont que peu impliqués dans ces grandes orientations. Pourtant, les évolutions législatives et sociétales vont dans le sens d'une ouverture des organes de gouvernance à toutes les parties prenantes, dont les salariés, avec des effets bénéfiques pour l'entreprise ou l'association : meilleure prise en compte des intérêts de long terme, mise à l'ordre du jour des sujets sociaux (emplois, conditions de travail, etc.), meilleure connaissance opérationnelle de l'association et de son histoire.

Nous appelons aujourd'hui le CA de notre Association à agir pour une meilleure prise en compte du point de vue des salariés et formulons plusieurs propositions en ce sens : évolution des statuts de l'Association pour qu'il y ait une représentation des salariés au CA, organisation d'échanges annuels entre des représentants des salariés et le CA, nouvelles modalités d'interpellation du CA par le CSE (via des questions/réponses, la présentation du rapport Syndex en réunion du CA, etc.). **Les élus considèrent que de telles évolutions permettraient de mieux assurer la représentation des intérêts des salariés et de favoriser les intérêts de long terme de l'Association.**

En ce sens, nous demandons que le présent avis du CSE soit transmis au CA et qu'une réponse lui soit apportée prochainement.